

Militaires et militarisme en Afrique: cas du Burkina Faso

Basile Laetare Guissou*

Abstract: *There is a tendency to associate military regimes with militarism and civil regimes with democratic ones. This view is supported by the fact that in Africa the most horrible dictatorship have been led by the military. Cases in point are the military regimes led by Idi Amin Dada in Uganda and Bokassa in the Republic of Central Africa. Burkina Faso experienced with the fallacies of military rule as early as independence day when the first Head of State of the state of Upper Volta refused to sign a secret agreement with France on military cooperation. Since then they have played key roles in the successive governments both military and non military. Their involvement in the political management of the country is so deeply engrained in the history and the politics of the society that Burkina Faso is one of the rare African countries where military men or women are allowed to belong to political parties and eventually run for presidential elections.*

Problématique et orientation

Il n'existe pas deux armées identiques en Afrique. Ce constat d'évidence, ne l'est plus, dès qu'il s'agit d'analyser le phénomène «militaire et militarisme» en Afrique, surtout dans le contexte actuel de démocratisation des régimes politiques. Limiter la réflexion au seul dualisme «civil/militaire» devient une tendance collective des chercheurs. Une tradition regrettable s'est établie depuis les premiers coups d'Etats militaires contre les régimes politiques issus des années 1960.

Le régime politique civil devient dans les faits le régime démocratique par excellence. Et le régime militaire, le prototype de l'antidémocratie absolue. Il m'est arrivé, à maintes reprises, d'être questionné par des chercheurs surtout européens, désireux de mieux connaître la situation politique dans tel ou tel pays africain. La première question portait inéluctablement sur la nature du régime, à savoir si le pouvoir était militaire ou civil, avec, en filigrane l'équation: régime militaire = dictature; et régime civil = démocratie.

Clausewit (1843) a écrit que: «la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens», c'est-à-dire la puissance de feu des armes de chaque protagoniste. Avec ou sans effusion de sang, la lutte politique implique la violence à un degré ou à un autre. Le phénomène du militarisme dans la sphère politique dépasse largement la présence physique du militaire, pour embrasser une conception de l'exercice du pouvoir (civil ou militaire),

qui s'appuie essentiellement sur la violence, la force et la peur inspirée par les armes.

L'expérience politique des trente dernières années en Afrique a révélé une multitude de situations où les équations:

militaire = militarisme; et

civil = démocratie,

ont été sérieusement remises en question. Des régimes politiques civils ont excellé dans la militarisation de toutes les sphères de l'Etat et de la société, au point de se faire renverser par des militaires acclamés par les foules comme des «sauveurs». Une fois en place, les régimes militaires n'ont jamais pu réellement s'empêcher de «militariser» l'Etat et la société, toujours au nom de l'ordre, de la discipline, et de la cohésion nationale, pour développer le pays.

Mais si le militaire n'est pas toujours et partout le militariste, on constate que les formes les plus odieuses de la dictature politique en Afrique ont été plus, l'oeuvre de militaires que de civils: les exemples de l'Ouganda d'Amin Dada et du Centrafrique de Bokassa le montrent. En outre dans les années 1970-90, sur le continent africain, les régimes militaires étaient devenus la règle et les régimes civils l'exception. La complexité de ces mutations sociopolitiques qui ont, dans des contextes différents, impulsé cette dynamique que des chercheurs ont qualifié de «culture politique du coup d'Etat», méritait des approches et des analyses plus fines.

L'héritage culturel précolonial, la nature des structures administratives et politiques traditionnelles (là où elles ont existé ou existent encore), les voies et moyens de leurs enracinements ont beaucoup contribué à la propension du militarisme et de la militarisation des pouvoirs politiques. C'est un domaine de recherche qui reste à investir.

Le recours par les touaregs du Mali et du Niger à la rébellion armée pour se faire comprendre, dans les années 1990 dites «années de la démocratisation en Afrique», ne peut être ni compris, ni analysé sans une connaissance de l'histoire, de la culture et des traditions des «hommes bleus du désert».

L'évolution sociopolitique du Burkina Faso exclut la logique restrictive de l'opposition civils/militaires. L'implication des militaires dans la vie politique au Burkina a une origine datant d'avant l'indépendance. L'armée, ici plus qu'ailleurs, est le produit des contradictions politiques entre la France et les dirigeants locaux qui ont négocié l'accession à la souveraineté internationale du pays.

L'ex-Haute-Volta, devenue le Burkina Faso après le coup d'Etat militaire du 4 août 1983, a connu huit (8) régimes issus de coups d'Etats militaires. Ces putschs militaires ont «balayé» les institutions de trois régimes constitutionnels issus de consultations démocratiques et multipartistes. Le

référendum constitutionnel du 2 juin 1991 a doté le pays des institutions de sa quatrième république en trois décennies.

Depuis le 3 janvier 1966, tous les chefs d'Etat (élus démocratiquement ou non) ont été des militaires. Au Burkina Faso, la donnée militaire (avec ou sans militarisme) a joué, et continue de jouer, un rôle politique plus qu'évident: dans les conditions particulières de non-droit de coups d'Etat, comme dans les conditions plus démocratiques (vie constitutionnelle démocratique avec multipartisme et syndicats indépendants du pouvoir) des militaires ont toujours été impliqués.

L'article examine les points suivants: les conditions historiques et politiques de la création de l'armée; pouvoir militaire sans militarisme: 1966-80; la montée progressive du militarisme: 1980-90; de la possibilité de démocratiser l'armée.

Méthodologie

Depuis le 4 août 1983, le Burkina Faso, à la faveur des mutations socio-économiques et politiques impulsées par le régime révolutionnaire au pouvoir, a fait l'objet de nombreuses publications sous forme de livres et d'articles de la presse spécialisée ou non. Cet article s'en inspire largement. Il s'inspire également du témoignage vivant des acteurs d'une période précise de la vie politique particulièrement mouvementée du pays tels que le général-Président Lamizana (qui est resté quinze ans à la direction de l'Etat voltaïque), les différents ministres des gouvernements précédents; et aussi avec d'anciens présidents de la République comme le colonel Saye Zerbo (pasteur protestant), le médecin commandant Jean Baptiste Ouedraogo (pédiatre). Toutes ces informations ont été complétées par les témoignages divers et riches de nombreux acteurs anonymes rencontrés fortuitement au cours de nos recherches dans les campagnes surtout entre 1979 et 1993 et par l'expérience personnelle de l'auteur, successivement ministre de l'environnement et du tourisme (1983-84), ministre des relations extérieures et de la coopération (1984-85 et 1985-86) et ministre de l'information (1986-87).

Les conditions historiques et politiques de la création de l'armée

Le 11 juillet 1960, les chefs d'Etats de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta et du Niger (les pays membres du Conseil de l'entente) signent à Paris (France) avec le Premier ministre français Michel Debré, les accords portant transfert des compétences de la Communauté franco-africaine. La signature de ces accords marque le début du processus qui conduira à la proclamation des indépendances politiques.

Le 24 avril 1961, des accords de coopération entre la France et les mêmes pays membres du Conseil de l'entente sont signés. La Côte d'Ivoire, le Dahomey et le Niger signent, en plus, des «accords secrets de défense»

avec la France seul le président Yaméogo de la Haute-Volta refuse de signer un accord secret autorisant de fait la présence et le droit d'intervention de l'armée française dans son pays.

Le général De Gaulle n'a pas apprécié le refus du président Yaméogo de s'aligner sur ses pairs. Ce refus signifiait un déménagement futur de l'une des plus importantes bases militaires françaises de l'Ouest africain, sise à Bobo Dioulasso, deuxième ville de Haute-Volta. De Gaulle a vite compris les velléités «d'indépendance complète» du président voltaïque de l'époque. Il en tiendra compte dans ses rapports futurs avec lui, le pays et la future armée.

Un journaliste, leader syndical et futur ambassadeur voltaïque aux Etats Unis et à l'ONU, a fait le commentaire suivant (Guirma 1991:124, 126-127):

[...] Le 1er novembre 1961, Yaméogo crée les Forces armées voltaïques (FAV). A l'époque, Félix Houphouët-Boigny s'inquiète de «ces légions voltaïques» comme il les qualifie en privé. Jacques Foccart constate de son côté que ce sont «les seuls soldats qui ont l'expérience du feu en Afrique», en pensant que cette armée était formée d'anciens combattants des guerres coloniales d'Indochine et d'Algérie [...] l'équipement des forces armées voltaïques ne fait pas le poids. En l'absence d'accords militaires, l'assistance française en la matière est nulle. L'ambassadeur à l'ONU et à Washington demande des armes et des équipements aux américains. Les français ne pardonneront jamais cette initiative. Les américains refusent en argumentant, que, selon les français, si l'on équipait militairement les FAV, les voltaïques auraient tôt fait de conquérir leurs voisins, car ils sont un peuple de guerriers et de conquérants. Les Etats Unis ne livrent que des jeeps et quelques véhicules de transport de troupes fort gourmands en carburant.

Tous les officiers et soldats «français», d'origine voltaïque, furent rappelés au pays (de France, d'Algérie, de Madagascar, et d'autres pays où ils servaient dans les bases françaises), pour créer une armée nationale, dans un contexte de conflit latent avec l'ex-puissance coloniale. Quand on sait que les indépendances politiques ont été pratiquement imposées à certains futurs chefs d'Etats africains par le général De Gaulle, il est aisé de comprendre que ce dernier entendait garder le monopole des «domaines de souveraineté».

Les «accords spéciaux» de défense, qui légitimaient le maintien des bases militaires françaises en Afrique et le droit d'intervenir militairement (en faveur ou contre le régime en place), constituaient de sérieuses garanties pour la défense des intérêts économiques et politiques de la France dans sa «zone réservée». Entre 1960 et 1990, les nombreuses interventions militaires françaises au Zaïre, au Gabon, au Tchad, en Centrafrique ou au Togo par exemple seront justifiées par ces accords spéciaux.

Les conditions historiques et politiques de la création de l'armée voltaïque, née d'un conflit politique, lui ont permis d'avoir une autonomie

de pensée, d'organisation et d'action en dehors de toute influence directe de l'armée française. Les premiers officiers avaient comme première mission, de prouver qu'ils étaient aussi capables que leurs homologues français, de créer et de faire fonctionner une armée digne de ce nom.

Le Président Yaméogo a mis un point d'honneur et les moyens pour se doter d'une armée digne de l'idée qu'il avait de lui-même et de son pays. Fin politique et bon orateur, il sait stigmatiser les «comportements colonialistes» des officiers français dans son pays, tout en saluant «l'amitié avec la France du général De Gaulle». Le départ des militaires français de la base de Bobo Dioulasso se fait sur fond de dénonciation de «l'immixtion dans les affaires intérieures de Masson, Haut commissaire, représentant du président de la Communauté franco-africaine».

Dans une allocution radiodiffusée du jeudi 21 juillet 1960, le Président (Balima 1969:240) Yaméogo fustige les pratiques du représentant du général De Gaulle:

[...] Jamais ! au grand jamais ! je n'aurai réagi de la sorte si je ne savais qu'en me taisant je risque de vous laisser surprendre par une machination qui échappe au général De Gaulle à qui tant d'hommes ont caché leur visage pour mériter sa confiance afin de poursuivre un but personnel. Nous savions tous en Haute-Volta que si Masson a accepté de revenir dans ce pays qui l'a «vomi», comme il le sait, c'est parce qu'il a misé sur la valeur profonde de notre silence coutumier [...] C'est parce qu'il croyait au bénéfice d'une terreur qu'il avait semé parmi une élite sans arme et sans recours [...] il a jugé que la Haute-Volta était indigne d'une indépendance non octroyée et tente maintenant de justifier par la provocation, ses nombreux rapports, selon lesquels, en Haute-Volta, l'idée d'indépendance n'était pas mûre. Ah ! quel affront pour un pays si indépendant depuis toujours.

J'ai dit à Paris que Masson ne devait pas revenir [...] il se trouve cependant à Bobo Dioulasso où il prend des contacts [...] Paris a été à nouveau alerté d'avoir à rappeler Masson dans les meilleurs délais car c'est bien sa personne qui est mise en cause et non pas autre chose.

Yaméogo se donne les moyens de sa chute

Cette logique conflictuelle conduit de fait la nouvelle armée à une existence de plus en plus indépendante du pouvoir politique. Elle ne craint aucune menace d'intervention militaire française et assiste à la montée du phénomène des coups d'Etat en Afrique postcoloniale. Il est important qu'elle puisse se positionner en «ultime recours politique».

Les méthodes de gouvernement, personnelles et autoritaires à l'excès, du Président Yaméogo s'affirment progressivement. Sa volonté de domestiquer l'ensemble des partis d'opposition, des syndicats et de toutes les associations du pays est évidente. Aux élections législatives de novembre 1960 son parti remporte une écrasante victoire.

Le 18 décembre 1960, en pleine campagne pour les élections de conseillers municipaux, Yaméogo déclare:

A l'occasion des élections municipales, l'unité politique du pays ne saurait être ébranlée par le fait de quelques mécontents, que notre excès du sens de la démocratie vient d'annistier partiellement [...] Le seul parti national qui légifère et gouverne en Haute-Volta, c'est le RDA. Tout le monde le sait. Pourquoi donc vouloir donner à l'extérieur cette malheureuse et démagogique impression qu'à l'intérieur nous sommes divisés? Ce soir, donc, aucune liste en dehors de celle que le verdict populaire du 27 novembre 1960 — la liste nationale du RDA voltaïque — a magistralement consacré, ne sera reçue dans aucune des circonscriptions communales.

Il dissout tous les autres partis politiques sauf le sien (Union démocratique voltaïque/section territoriale du Rassemblement démocratique africain) qui devient de fait le parti unique. Malgré toutes les tentatives pour imposer une centrale syndicale unique liée au parti unique, aucun syndicat et aucune des trois centrales syndicales ne cède. Jusqu'en 1994 il n'y aura jamais plus de syndicat unique dans le pays.

C'est avec et à travers les revendications des travailleurs syndiqués que la lutte politique de l'opposition contre le régime de Yaméogo va se mener dans les faits. Les syndicats vont de plus en plus prendre des positions politiques ouvertes en dénonçant les fraudes électorales, la corruption, le gaspillage et les atteintes aux libertés démocratiques. En refusant l'existence légale des partis d'opposition, Yaméogo invitait les militants de cette opposition à utiliser les syndicats pour s'exprimer c'est ce qui s'est finalement passé.

L'armée observe, impassible, le duel. Elle connaît les relations plutôt mauvaises entre le régime et les autorités françaises. Elle sait qu'aucun accord secret de défense ne lie le pays à la France. Aucune base militaire n'existe et aucune intervention militaire française n'est possible pour défendre le régime en place. Elle a donc les mains libres pour agir à sa guise, de la manière et au moment voulus.

L'affrontement entre le régime et son opposition à travers les centrales syndicales ne va pas tarder. C'est le gouvernement lui-même (le président de la République en tête) qui va en donner l'occasion, quand, en fin décembre 1966, il annonce que «les salaires vont être réduits du cinquième, parce que les caisses de l'Etat sont vides». Le lendemain, les syndicats protestent unanimement et annoncent une grève pour exiger l'annulation pure et simple du projet de réduction des salaires. Ils créent une structure de coordination des trois centrales pour organiser la grève. Le ministre de l'Intérieur, cousin du président Yaméogo se rend personnellement à la bourse du travail pour traiter les syndicalistes de «bâtards» et les menacer d'un pistolet: l'épreuve de force avait commencé.

Les 1^{er} et 2 janvier 1966 furent des journées de grève générale largement suivies. Le 3 janvier, les élèves, les étudiants, avec l'ensemble des grévistes et les jeunes chômeurs et marginaux envahissent les rues et marchent sur la présidence. Malgré les menaces, les injures et la recherche frénétique des «meneurs téléguidés de la Chine communiste», selon Yaméogo, la marche continue. En milieu de journée, c'est l'émeute populaire. Les organisateurs ne peuvent pas empêcher les pillages et les destructions. Le président donne l'ordre à l'armée de tirer sur la foule. Les chefs militaires refusent catégoriquement. Les militaires déployés dans la ville regardent faire les manifestants. C'est pratiquement une démonstration de fait, que le pouvoir n'a pas l'appui de l'armée. Le message est bien reçu. Les manifestants vont se regrouper en face du camp militaire pour crier en chœur et jusqu'à la nuit tombante: «A bas Yaméogo, l'armée au pouvoir!».

Née de la politique, l'armée fera la politique à son compte

Dans une ultime tentative pour sauver son régime, le président déclare qu'il annule le projet de réduction des salaires. C'était trop tard. Les officiers supérieurs étaient en réunion pour décider si oui ou non il fallait «répondre à l'appel du peuple». Dans la même nuit du 3 janvier 1966 Yaméogo s'adressera pour la dernière fois au pays à travers la radio et à la télévision, pour annoncer sa démission et la remise du pouvoir à l'armée.

Le lieutenant-colonel Lamizana, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé de l'armée devient président de la République. Il dissout l'Assemblée nationale, le gouvernement et le parti unique: il restera quinze années au pouvoir. Le président Lamizana inaugure une méthode de gouvernement militaire très particulière. Il évitera la répression comme méthode politique. Pour s'imposer, il jouera sur la simplicité du discours — presque toujours paternaliste — le temps, la négociation et le sens du compromis.

Pouvoir militaire sans militarisme: 1966-80

Du 3 janvier 1966 au 25 novembre 1980, le lieutenant-colonel devenu général Lamizana restera président. Conscient de sa «dette morale» vis-à-vis des syndicats et des partis politiques, il saura éviter d'être leur otage en s'appuyant principalement sur le Conseil Supérieur des forces armées dont il est le chef. Il fait très peu usage de la force (aucun prisonnier politique en quatorze ans) et ménagera les uns et les autres, au point de devenir aux yeux de tous les prétendants au pouvoir ou à la promotion professionnelle et politique, «le passage obligé et le dernier recours». Il dira lui-même qu'il a gouverné en «chef de famille».

Il a réussi à imposer l'armée comme institution et surtout les militaires en tant qu'individus, comme des composantes à part entière du paysage politique au Burkina, à travers un savant dosage alternatif de régimes

d'exception et constitutionnels. Contrairement à l'image du «militaire débonnaire» qu'on lui prête, Lamizana est un fin politique. Dès son arrivée au pouvoir le 3 janvier 1966, il va s'attaquer de front au problème du redressement des finances publiques qui accusaient un déficit d'environ cinq cents millions de francs CFA. Lui-même entretient un dialogue permanent avec la société civile, les syndicats, les partis officiellement dissouts et les leaders d'opinion.

Au pouvoir, l'armée va essayer de prendre le contre-pied de toutes les méthodes et pratiques du gouvernement précédent, surtout dans le domaine de la gestion des finances et du train de vie de l'Etat. Elle a pu ainsi instaurer un esprit de rigueur et de discipline interne propre, au service de son image politique. Les principales critiques des syndicats et des partis politiques d'opposition sont prises en compte. Ce sont elles qui justifient et légitiment la prise du pouvoir par l'armée. Le président va en faire son programme de gouvernement. Il s'appuie sur ces critiques pour imposer la rigueur — qu'il s'applique à lui-même, pour l'exemple. Lamizana n'a jamais quitté son logement de fonction d'officier pour la résidence présidentielle. Il a cultivé l'art de la disponibilité et de l'accessibilité à tous, sans protocole. Il a continué de fréquenter parents et amis, en ville, où on le rencontre sans escorte. Il s'est toujours habillé en notable traditionnel et beaucoup oublient qu'il est avant tout militaire. Le personnage Lamizana pèsera très lourd dans le fait que l'armée ait pu facilement manoeuvrer pour s'imposer petit-à-petit comme partenaire politique à toute la classe dirigeante de l'époque, sans devoir user de violence ni de répression. Les conditions particulières de prise du pouvoir par l'armée vont aussi jouer.

Le Conseil Supérieur des forces armées (CSFA), assemblée des officiers, avait fait un coup d'Etat sur commande des syndicats et des partis. Il pouvait effectivement prétendre n'avoir pas pris le pouvoir de par sa propre et seule initiative. Il lui a été facile de convaincre les forces civiles de la nécessité de toutes mesures économiques inacceptables pour les travailleurs salariés dans d'autres conditions historiques.

Concernant les mesures économiques de redressement, le régime militaire est allé plus loin que celles préconisées en décembre 1965 par le président déchu Yaméogo. La réduction des salaires a coûté un mois de salaire à chaque agent salarié de l'Etat et du secteur privé. Les logements gratuits, et les indemnités de fonction, qui multipliaient par deux les salaires des directeurs généraux, furent supprimés. Dès 1968 le déficit budgétaire était largement comblé. Pour la première fois de l'histoire du pays, un excédent budgétaire de trois cent soixante trois millions de francs CFA est dégagé. Le bénéfice politique de ce succès reviendra à l'armée. Elle va rappeler à tous, qu'entre 1964 et 1965, sur un budget de cinq milliards de francs CFA, le déficit était passé de cent cinquante à cinq cents millions de francs CFA.

L'intendant militaire, ministre des Finances, Garango surnommé «GMT», à cause de sa ponctualité et de son «perfectionnisme» en matière d'organisation du travail va publier *le redressement économique de la Haute-Volta*. Il est le «modèle» parmi les officiers qui se sont imposé à l'opinion publique et à la classe politique comme des militaires capables de faire progresser le pays par une gestion plus rigoureuse et plus saine que celle des civiles technocrates et politiciens.

L'armée commence ainsi à prendre conscience de son pouvoir sur la scène politique et s'organise pour l'exploiter à fond. Le Conseil supérieur des forces armées décide de se maintenir au pouvoir jusqu'en 1970 pour dit-il, «achever son oeuvre». Malgré quelques protestations pour la forme de partis politiques et de syndicats, la décision va s'appliquer sans difficultés particulières. En douceur certes, mais en conformité avec ses ambitions politiques, l'armée est arrivée ainsi à s'affranchir de ses tuteurs civils (syndicats et partis politiques), pour faire de la politique à son propre compte. L'évolution politique du pays se fera, de plus en plus, en intégrant presque naturellement l'armée dans le paysage politique.

Les syndicalistes et les politiciens commencent à fréquenter assidûment les baraques militaires pour y faire de l'agitation et de la propagande politiques plus ou moins ouvertement. Ce conglomérat politico-syndical qui anime une vie politique nationale marquée par la «politique de la grève» ou ponctuée de grèves politiques, poussent au renforcement de «l'esprit de corps» au sein des officiers supérieurs.

Le CSFA devient parti politique

Les officiers au sein du CSFA vont se donner le temps et les moyens d'imaginer l'institutionnalisation de leur présence au pouvoir face à la classe politique civile qui n'accepte pas ce monopole exclusif. Syndicats et partis politiques réclament «le retour à une vie constitutionnelle normale». L'armée temporise et cherche sa propre formule de démocratisation.

En 1970, un projet de constitution est soumis au référendum puis voté. Cette loi fondamentale contient des clauses particulières concernant l'armée. La constitution stipule que «la charge de président de la République est assumée par l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé» (en l'occurrence le général Lamizana), et aussi que «le tiers des postes ministériels revient de droit aux militaires».

Le vote de cette constitution consacre et légitime le maintien de l'armée (sans aucune exigence de suffrage électoral) à la tête de l'Etat et dans le gouvernement sous la deuxième république. Même ce «compromis historique» ne satisfait pas totalement les militaires. Les élections législatives ont lieu le 20 décembre 1970. L'Assemblée nationale se met en place et un nouveau gouvernement est formé par le Premier ministre issu du parti majoritaire. Les grandes manœuvres politiciennes commencent. Les

partis politiques s'affrontent dès la formation du gouvernement. Certains partis minoritaires ont exigé plus de postes ministériels que le parti majoritaire ne pouvait leur offrir. Le chantage politique ne marche pas puisque l'opposition est trop minoritaire à l'Assemblée nationale. Par contre les conflits de personnes naissent au sein du parti majoritaire où la «guerre des chefs» s'accroît de jour en jour. Le président de la République (l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé) assiste à l'affrontement entre le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale sur fond de crise de leadership au sein du parti politique majoritaire au parlement. Les autres partis de l'opposition s'en mêlent et dénoncent la médiocrité politique des «vieux leaders» du parti majoritaire. La crise persiste. Des ministres démissionnent les uns après les autres.

Le parlement refuse de voter la loi de finance et défie le gouvernement: le pays est bloqué par la paralysie des institutions. Il n'y a ni grève, ni meeting, ni marche de la part des syndicats, des partis d'opposition ou même de la société civile. La classe politique au pouvoir est usée jusqu'à la corde. Les «vieux leaders» sont complètement coupés du nouveau paysage politique, des valeurs et des modèles de référence des nouvelles générations.

Certains partis, notamment le Mouvement de libération nationale du professeur d'histoire Ki-Zerbo en appellent à «l'arbitrage de l'armée». Ils s'activent au sein des officiers de l'armée (le président de la République en tête) et à travers la presse privée pour démontrer la nécessité d'un coup d'Etat: des «exégètes d'occasion» écrivent des articles commandés avec des citations du *Daloz* et du *Themis*, pour inviter les officiers supérieurs à «prendre leurs responsabilités».

Les officiers déjà mécontents d'avoir été obligés de partager le pouvoir avec des civils, n'attendaient que cet appel pour passer à l'action. Le 4 février 1974 le général président de la deuxième République proclame «la suspension de la constitution, la dissolution des partis politiques, du gouvernement et de l'Assemblée nationale». C'est un coup d'Etat en bonne et due forme, dirigé par le président de la République lui-même, contre ses propres institutions républicaines et avec la bénédiction des partis politiques de l'opposition.

De 1974 à 1978 le général Lamizana et ses officiers vont diriger le pays. Mais ils n'arriveront pas à imposer la formule du parti unique (mouvement national du renouveau) comme les présidents zairois et togolais étaient venus personnellement le leur proposer. Les 14 et 15 décembre 1974, à l'unanimité, les partis politiques (officiellement dissouts) et les syndicats ont vigoureusement rejeté ce projet de parti unique à travers la grève générale la plus suivie du pays. L'armée prend acte et abandonne son projet.

L'armée négocie la troisième république (1978)

CSFA a perdu la bataille pour l'instauration de son parti unique. Les partis et les syndicats en profitent pour exiger de nouveau «de retour à une vie constitutionnelle normale». Il faut donc négocier la mise en place des institutions d'une troisième république avec les civils. Le climat politique était très mauvais pour le régime militaire. Il avait perdu beaucoup de son prestige à travers notamment l'échec de son projet de parti unique.

A côté de cet échec politique, l'armée était impliquée dans les scandales de détournements frauduleux des vivres envoyés des pays occidentaux (USA en tête) pour secourir les victimes de la terrible sécheresse du Sahel. Dans la capitale (Ouagadougou), à chaque occasion où des soldats se manifestaient, comme par exemple sur les gradins du stade de football, la foule en montrant leurs bérets rouges criait: «bérets rouge = sorgho américain»!

Il fallait nécessairement accepter le nouveau rapport de forces sur l'échiquier politique et élaborer une nouvelle constitution dans laquelle les clauses spéciales concernant les militaires ne pouvaient plus être acceptées. La nouvelle constitution (la troisième république) est votée par référendum en 1978 et des élections législatives et présidentielles sont organisées.

Le général Lamizana est mis à la retraite de l'armée. Il devra affronter le suffrage universel pour se maintenir au poste de président de la République sans le soutien du CSFA. Pour la première fois de sa longue carrière politique, il lui faut officiellement adhérer à un parti. Il choisit le Rassemblement démocratique africain (RDA).

Son adversaire le mieux placé dans la course est l'ancien président Yaméogo, celui-là même qu'il avait renversé en 1966. Yaméogo, toujours privé de ses droits civiques et politiques a trouvé un «prête-nom» pour créer un parti, l'Union nationale pour la défense de la démocratie (UNDD). Le candidat de ce parti (Macaire Ouedraogo) est le fils d'un vieil ami politique de l'ex-Président.

Ouedraogo, avec les voix des électeurs favorables à la réhabilitation politique de Yaméogo et ceux des fidèles à la mémoire de son propre père, met le président Lamizana en ballottage au premier tour des élections présidentielles. Le candidat Président en exercice, parvient de justesse, seulement au deuxième tour, à obtenir sa réélection, après douze ans de présence au pouvoir.

La longévité politique du vieux général touchait à sa fin. De nombreux officiers supérieurs étaient mécontents de lui et ne voulaient plus qu'il soit candidat. Sa mise à la retraite de l'armée visait surtout cet objectif. A-t-il eu tort de céder aux pressions des vieux politiciens qui lui ont demandé de se représenter en s'appuyant sur la plus grande formation politique de l'époque qu'était le RDA?

Dans tous les cas, le candidat élu du parti majoritaire qu'il est devenu, aura désormais une grande partie des officiers supérieurs de l'armée à dos. Les partis politiques battus aux élections ne vont plus hésiter à encourager ouvertement les mécontents au sein des officiers supérieurs, en dénonçant le fait que le président n'était plus le «vieux sage au dessus des partis», mais un militant partisan.

La montée progressive du militarisme (1980-90)

Colonels contre les généraux

Le fonctionnement des institutions de la troisième république débute par les traditionnelles protestations et accusations de «fraudes massives» des partis politiques battus aux élections législatives. Le parti majoritaire est le même qu'en 1970. Mais cette fois-ci, il est sorti très affaibli des élections. Les querelles de leadership n'ont pas cessé en son sein et le parti a connu de nombreuses scissions. Le soutien à la candidature du général Lamizana n'avait pas été acceptée par de nombreux «barons du parti» qui voulaient eux-aussi être candidats. Une scission dite du «front du refus RDA» avait suivi la décision de soutien à la candidature du président sortant. Les dissidents ont alors rallié l'opposition.

La constitution avait prévu que seules les trois premières formations politiques qui arriveront en tête du suffrage électoral législatif pour l'Assemblée nationale seront légalement reconnues. Le but avoué était de simplifier et de clarifier la scène politique en éliminant la multitude des «petits partis», sans base électorale significative. Une recomposition des forces politiques va s'effectuer en conséquence. Le Rassemblement démocratique africain (RDA) était arrivé en tête, suivi de l'Union nationale pour la défense de la démocratie (UNDD) et du Front progressiste voltaïque (FPV), nouveau nom du Mouvement de libération nationale (MLN). Ce dernier parti était le plus frustré par les résultats des élections; les dissidents du «front du refus RDA» viendront renforcer ces rangs.

Il contrôlait le syndicat des enseignants du primaire, du secondaire et de l'enseignement supérieur. Il poussera donc «ses syndicats» à la grève dès la première belle occasion. Ce sera fait grâce à une banale histoire concernant l'envoi en stage à Paris (France) de l'épouse du ministre de l'Education nationale selon une procédure irrégulière. L'exigence de la démission du ministre montrait bien la nature profondément politique de la grève, si l'on sait que ce ministre était la «bête noire» des dirigeants du Front progressiste voltaïque qui considéraient le ministère de l'Education nationale comme son dû quelque fût le régime en place. Déjà, au tout début de la grève, la rumeur publique faisait état de contacts secrets entre des dirigeants de ce parti et des officiers mécontents de la présence du général Lamizana à la tête de l'Etat. Le gouvernement issu de la majorité démocratiquement élue au parlement ne prend pas très au sérieux ces rumeurs.

Sur la base de ses résultats électoraux, le RDA veut s'affirmer comme le parti auquel le vote démocratique du peuple a confié la gestion du pays. Il refuse les exigences de postes ministériels (dont le ministère de l'Education nationale) du parti qui est arrivé en dernière position dans le verdict des urnes. Il refuse de céder au chantage politique par syndicats interposés. Le 23 novembre 1980, la grève se termine sans que les revendications ne soient satisfaites. Mais dans les casernes militaires, des colonels étaient déjà sur pied de guerre et se préparaient à réaliser le premier coup d'Etat dans l'histoire du pays, celui d'un militaire qui allait renverser un autre militaire; avec l'appui ouvert d'une formation politique civile.

Le 25 novembre 1980 au matin, la radio diffuse un communiqué sur fond de musique militaire annonçant comme d'habitude «la dissolution des partis politiques, de l'Assemblée nationale et du gouvernement» et la création du Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN). Le CMRPN, dit «le régime des colonels» inaugure l'entrée officielle des partis politiques civils dans les casernes d'une part, et d'autre part le bouleversement dans le strict et traditionnel respect des hiérarchies militaires. Jusqu'ici les grades étaient respectés dans le choix des officiers supérieurs «envoyés sur le front politique». C'est le colonel Saye Zerbo qui met aux arrêts le général-président à la retraite Lamizana, et qui devient le nouveau président. Le porte-parole officiel des putschistes est un jeune capitaine, qui se fera remarquer à la radio et à la télévision chaque fois que le nouveau pouvoir devait annoncer une de ces multiples décisions politiques.

Ce coup d'Etat du 25 novembre 1980 crée un précédent. Il sera exploité au sein de ce «corps spécial» où la discipline et le respect de la hiérarchie étaient des lois sacrées. Une tradition s'installe. Et le 7 novembre 1982, aidé de capitaines et de lieutenants, le médecin commandant Jean Baptiste Ouedraogo, fait un coup d'Etat. Après que les colonels aient renversé les généraux, c'est au tour des premiers d'être démis par les commandants. La logique voudrait que l'on s'attende au tour des capitaines. L'armée était devenue dans les faits, partie intégrante de la classe politique dirigeante, avec les mêmes clivages idéologiques en fonction des grades. Le Conseil provisoire de salut du peuple qui s'installe au pouvoir ce 7 novembre 1982, sera un théâtre d'affrontements politiques ouverts entre officiers se réclamant des ailes «progressiste» et «réactionnaire». Des règlements de comptes commencent vite au sein de cette instance. La participation des partis politiques civils dans l'animation de la vie politique au sein des casernes militaires devient ouverte. Chaque parti y recrute militants et «alliés». La tension monte très vite dans ce contexte d'un «mariage explosif» entre les kalachnikov des militaires et la polémique politique activée par les civils.

Le 17 mai 1983, c'est «l'aile réactionnaire» du conseil militaire qui fait un coup d'Etat contre «l'aile progressiste». L'aile victorieuse envoie en prison les principaux leaders de l'autre aile dont le capitaine Sankara qui venait d'être nommé Premier ministre en janvier. Ainsi, la jonction politique entre militaires et civils se renforce. Partis politiques de gauche et syndicalistes, élèves et étudiants, favorables à «l'aile progressiste» de l'armée envahissent les rues de la capitale pour protester et exiger la libération de jeunes officiers révolutionnaires arrêtés et emprisonnés dans la nuit du 16 au 17 mai. Le pays devient ingouvernable.

Les vainqueurs du moment eux-aussi organisent des marches de soutien au régime avec les militants des partis conservateurs. Les pancartes sont brandies dénonçant «les communistes» et exigeant «le libéralisme». La confusion s'installe. Le pouvoir est presque vacant, puisqu'en son sein, l'unanimité requise pour réprimer ne se fait pas. Dans les rues, les forces civiles s'affrontent à coups de «marches» et de «contre-marches», pour des conflits politiques nés officiellement dans les casernes, entre militants. Personne n'est dupe. Toute la classe politique sait que dorénavant la décision se fera à travers le rapport des forces dans les casernes.

La révolution démocratique et populaire du 4 août 1983.

Le 4 août est la veille de la fête nationale du pays, depuis l'indépendance politique le 5 août 1960. Le message à la nation du président de la République à la radio et à la télévision à vingt heures est suivi avec intérêt par tous les citoyens. Ce jour était tout à fait spécial pour tous. Le message présidentiel était particulièrement attendu compte tenu du contexte politique.

La plus importante partie du corps d'élite des para-commandos de l'armée, basée dans la ville de Pô, à 140 km de Ouagadougou, dans la région montagneuse adossée à la frontière du Ghana du capitaine Rawlings, était en rébellion de fait contre le pouvoir en place depuis le 17 mai 1983. Le commandant de ce centre n'était autre que le capitaine Compaoré. Seul des quatre officiers dirigeants de «l'aile progressiste» limogée, qui a pu échapper au vaste coup de filet opéré le 17 mai car, ayant réussi à rejoindre ses troupes en déjouant la «vigilance» des nouveaux putschistes.

Le capitaine Sankara (ex-Premier ministre) et le commandant Lingani, ex-secrétaire du Conseil provisoire de salut du peuple, sont en prison loin de la capitale. Le quatrième est le capitaine Zongo, retranché dans un camp militaire au centre de Ouagadougou et qui va faire le «monsieur bons offices».

Entre le pouvoir et le groupe des quatre «officiers rebelles» commence un véritable jeu de «cache-cache». Chaque camp jure de sa bonne foi et demande une solution négociée. Tel était le tableau par rapport auquel le président de la République, le médecin commandant Ouedraogo devait se prononcer en cette nuit du 4 août 1983. Durant l'après midi, rares sont les

personnes qui ont remarqué l'entrée discrète dans la capitale de gros camions recouverts de bâches noires, en provenance de Pô. Les camions appartenaient à une société canadienne de construction de routes. Ils avaient été réquisitionnés quelques heures plus tôt par les commandos du capitaine Compaoré pour se faire débarquer depuis leur base de Pô, dans les fossés de canalisation aux abords des points stratégiques de la capitale. L'opinion publique s'attendait de toute façon à une action d'envergure des rebelles.

Le message présidentiel sera un violent réquisitoire contre «l'aile progressiste» de l'armée accusée d'être «manipulée par des communistes athées qui veulent livrer le pays à l'aventure». Le ton était donné. Et chacun était fixé sur l'inéluctable affrontement au sein de l'armée. Mais quand? A la fin du message radio télévisé à la nation, l'hymne national est diffusé. Dans les secondes suivantes, c'est le capitaine Sankara (censé être toujours en résidence surveillée) qui annonce qu'une époque politique s'achève et que le pays entre en révolution sous la direction du Conseil national de la révolution.

L'ère politique des capitaines et des lieutenants commence, après celle des généraux, des colonels et des commandants. La place et le rôle des militaires dans la vie politique s'affirmera beaucoup plus clairement en 1984. L'effort de vouloir «effacer» la différence entre «civil» et «militaire» sur le terrain de la politique sera officielle.

Comme tous les autres coups d'Etat, celui du 4 août 1983 est aussi sponsorisé par la presque totalité des partis et des syndicats progressistes et révolutionnaires. Depuis longtemps déjà les jeunes officiers de l'armée fréquentaient les milieux politiques civils de la gauche révolutionnaire. Ils s'adonnaient à la lecture des mêmes ouvrages politiques (Marx, Lenine, Mao, Che Guevara) et suivaient les débats politiques au sein des congrès étudiants et syndicaux. La politisation de l'armée au Burkina date de 1966, puisque depuis lors les militaires n'ont pratiquement jamais été absents de la vie politique.

Le Conseil national de la révolution aura le mérite historique d'avoir officialisé le rôle et la place politiques de l'armée. Elle fut baptisée «forces armées populaires» avec la proclamation des principes selon lesquels: «le militaire est un militant révolutionnaire en tenue», et «un militaire sans formation politique est un criminel en puissance». Les Comités de défense de la révolution (CDR) sont créés dans toutes les casernes militaires tout comme dans les quartiers des villes et dans les 8 000 villages du pays. Les militaires sont présents dans tous les rouages du nouveau pouvoir. Ils sont ministres, préfets, hauts-commissaires de provinces, directeurs généraux de société d'Etat.

Le règlement des contradictions politiques par les armes

Malgré les discours fortement teintés de principes révolutionnaires, malgré les efforts réels pour mobiliser les masses rurales et urbaines autour d'objectifs de développement socioéconomiques clairs et précis, le régime des capitaines, dirigé par le président Sankara est resté profondément militaire. Sans cette prédominance des méthodes militaires pour ne pas dire militaristes, aurait-il été possible de faire autant en si peu de temps dans un pays où l'indépendance et la politisation des syndicats comme de l'opinion étaient connues depuis fort longtemps? La forte dose de militarisme injectée dans la révolution était aussi son point faible.

Pour avoir sous-estimé la nature militaire du régime, les partis politiques civils de la gauche y ont trop prudemment introduit leurs traditions de «guerres théoriques fratricides et sectaires». Tant que ces querelles se limitaient aux intellectuels sans armes, les divergences étaient facilement maîtrisables. Les cadres civils de gauche n'avaient pas encore eu en charge la gestion d'un Etat et de sa politique. Les polémiques théoriques étaient même utiles à la formation de cadres «politiquement conscients et techniquement compétents». Mais les problèmes se compliquaient avec les enjeux du pouvoir assumé avec de jeunes officiers. Dès 1986-87, les tensions au sein des instances dirigeantes vont se cristalliser de plus en plus. Le morcellement sur fond de banales querelles de préséance entre chefs de partis et entre tendances d'un même parti, va fragiliser sérieusement la composante civile du régime.

De plus en plus, l'incapacité des civils désunis à s'imposer par la force de l'argumentation dans la recherche de solutions politiques aux problèmes politiques devient évidente. Il se crée un vide politique, récupéré par l'approche militariste, et qui ne pouvait conduire qu'au langage des armes. Les leaders politiques civils dans de nombreuses fanfaronnades faisaient croire qu'ils «contrôlaient» ou «avaient assuré la formation idéologique et politique» de tel ou tel capitaine de l'armée. Certains affirmaient même que «Sankara et Compaoré étaient des militants de leur parti»: rien n'était plus faux.

Les jeunes officiers ont eu des professeurs civils comme enseignants dans le cycle secondaire ou supérieur. Parmi ces enseignants il y avait des militants de gauche connus. Leur enseignement reflétait leur sensibilité idéologique et politique. Des sympathies naissaient entre élèves officiers et professeurs, c'est justement en voulant transporter ces «sympathies» personnalisées sur le terrain de la politique dans le cadre d'une gestion «dualiste» du pouvoir, que de nombreux cadres civils ont par trop imprudemment joué aux «pères idéologiques» de jeunes officiers qui n'en voulaient plus. Les réflexes d'indépendance de pensée des militaires se sont imposés.

Les jeunes capitaines voulaient prouver qu'ils étaient des militants révolutionnaires comme les autres. Ils ont rejeté les tentatives de parrainage politique des groupes et partis civils qui ne veulent pas ou ne peuvent pas, dans la pratique, céder sur le seul terrain où ils se croient réellement les plus forts. La rupture se dessinait. La méfiance naît de ce «malentendu fondamental». La méfiance est le mal suprême entre alliés, en politique comme ailleurs. Les jeunes officiers vont de plus en plus chercher à se constituer en bloc face aux civils toujours divisés en partis, groupes, cercles et autres rassemblements de gauche. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que le pouvoir de décision se concentre plus fortement entre les mains des militaires, qui, en bons stratèges, se préparent très tôt à la pire des évolutions possibles dans leurs rapports avec des alliés peu sûrs. La militarisation du pouvoir ne peut alors que s'accroître.

La tendance à user de la force des armes en particulier et de la répression en général pour résoudre les contradictions politiques s'impose lentement et sûrement à tous: 1 400 enseignants sont licenciés en 1984 pour «fait de grève politique», ensuite un complot est découvert et sept personnes seront fusillées. Dès 1984, les contradictions au sein du Conseil national de la révolution provoquent le renvoi du gouvernement, des ministres membres du Parti africain de l'indépendance (PAI) et l'arrestation de certains de ses dirigeants. Les militaires constatent que les civils (partis et groupes) n'arrivent pas à faire bloc. A la place des militants du PAI éjectés du pouvoir et réprimés, d'autres «nouveaux venus civils», organisés en parti ou non, se présentent pour occuper les «places libres». Ceux qui siégeaient dans les instances y sont restés malgré des protestations de forme. Ces comportements renforcent l'assurance des militaires.

Ils seront dorénavant seuls «maîtres à bord», et négocieront «les actes d'allégeance» (adhésion aux instances du pouvoir) des forces politiques civiles selon leurs seuls critères. Scissions et créations de nouveaux partis se multiplient sur fond de «guerre des tracts». Aucune analyse de fond ne permet de poser les vrais problèmes. Les groupes civils de gauche s'entre-déchirent, chacun cherchant à «avoir raison contre les autres», plutôt que d'aider à une recherche collective de solution politique en dehors de la violence verbale. La qualité des écrits ne permet pas de faire des citations, seules insultes vulgaires et procès d'intention en sont la substance.

Tous les observateurs avertis de la vie politique au Burkina Faso ont, peu ou prou, remarqué la tension qui avait saisi le pays dès les premiers mois de l'année 1987. Les rumeurs circulaient sur les dissensions au sein des instances dirigeantes. Des responsables politiques faisaient ça et là des déclarations plus qu'inquiétantes. Le climat politique se détériorait visiblement. L'enthousiasme des premières années de la révolution, cette «substance vitale» qui avait rendu possible toutes les réalisations concrètes (routes, écoles, dispensaires, retenues d'eau, actions de reboisement),

retombait. Les structures politiques de jeunes, femmes et paysans se mouraient. Le discours du Président Sankara le 4 août 1987, à l'occasion du 4^e anniversaire de la révolution faisait le constat suivant:

En quatre ans de révolution, nous avons opéré d'importantes transformations révolutionnaires. Nous avons jeté les bases de la révolution de nombreux problèmes qui se posent à notre peuple. Nous avons beaucoup agi et partout dans les différents secteurs de la société. Nous avons donné l'impression de tout vouloir changer et tout de suite. Et des critiques nous ont été faites çà et là et nous comprenons fort bien. Du reste, nous constatons pour notre part, que d'autres tâches importantes ont été négligées ou minimisées. Il nous faudra consacrer plus particulièrement l'An V à l'exécution de ces tâches-là qui sont d'ordre politique, idéologique et organisationnel.

[...] L'adversité, nous l'avons aussi connu de l'intérieur de notre Burkina Faso bien aimé, dans nos propres rangs, dans le camp de la révolution. Des idées et des pratiques erronées se sont développées au sein des masses et des révolutionnaires et ont causé du tort à la révolution. Il nous a fallu les combattre [...] des affrontements ont suivi les provocations, il y a eu des déchirements[...]

[...] Il faut prendre le temps d'expliquer et le temps de convaincre les masses [...] Et il faut rectifier, nuancer, il faut s'adapter aux masses et non vouloir adapter les masses à ses propres désirs, à ses propres rêves [...]

Même dans cette allocution très officielle, il n'était pas possible d'occulter les tiraillements, les tensions et les intrigues qui minaient sérieusement les rangs du pouvoir. La révolution était-elle arrivée à un degré ultime d'impopularité comme certains le soutiendront plus tard? Des dirigeants politiques civils théorisaient sur la nécessité de l'usage de la force armée contre d'autres civils. Les traditionnelles tentatives de se faire des alliés au sein des militaires recommençaient de plus belle de la part des groupes et partis politiques de la gauche civile. Les militaires eux, parlaient peu mais se préparaient à l'action.

Lorsque les premiers dirigeants militaires de la révolution connaîtront des divergences de vues profondes (entre le président Sankara et le ministre d'Etat Compaoré), la solution sera remise, presque naturellement, au seul langage des armes. Rien, ni personne, ne pouvait dès lors arrêter la spirale de la violence.

Dans l'après-midi du 15 octobre 1987, une fusillade éclate au siège du Conseil national de la révolution et le président Sankara y perd la vie. C'est le cinquième coup d'Etat en sept ans. Le pays a connu cinq présidents militaires en sept ans. Le nouveau régime dirigé par le capitaine Compaoré crée le Front populaire. Le nouveau régime s'installe sur fond de violence. Compaoré, le président du Front populaire adopte un ton relativement modéré et conciliant, le 19 octobre, lors de sa première apparition à la télévision et à la radio. Il doit endosser tout seul une tragédie politique dont les responsabilités sont largement partagées.

La génération des révolutionnaires burkinabé a été incapable de se doter de moyens autres que les règlements de comptes violents pour résoudre ses contradictions internes. Le constat fondamental est à ce niveau. La déclaration lue le 15 octobre 1987 à la radio tient compte de l'état d'esprit qui régnait entre «les camarades révolutionnaires». La chasse aux sorcières va se poursuivre entre les révolutionnaires jusqu'en 1990-91. Le zèle des nouveaux idéologues du régime les conduit à des excès dans le langage comme dans les actes. Les anciens camarades sont traités d'«aile militaro-fasciste», et de «réactionnaires»: ils sont traqués, arrêtés, torturés et même tués.

Mais le cercle de la violence va vite se renfermer sur l'équipe dirigeante elle-même (le Front populaire), tout comme il en fut pour le Conseil national de la révolution entre 1983 et 1987. Les règlements de comptes se poursuivent. En septembre 1989, deux dirigeants militaires du front populaire sont exécutés, pour avoir comploté.

Conclusion: Peut-on démocratiser l'armée?

Au Burkina, une longue marche entre l'armée et la démocratie a eu cours. C'est le 31 décembre 1990, au cours de son message à la nation, que le président Compaoré annonce la nécessité d'un Etat de droit, sur la base d'une constitution qui fixera enfin «des règles du jeu politique» et mettra fin au règne sans partage de la violence. Des membres du front populaire dénoncent la «déviation droitière» du président. La quatrième constitution est votée le 2 juin 1991 par référendum. Tous les partis politiques sans exception ont appelé à voter oui. Après l'adoption de la constitution et de la loi électorale, des partis politiques de l'opposition, soutenus par on ne sait quelles forces intérieure et extérieure, se mettent subitement à réclamer, à cor et à cri, une conférence nationale souveraine: une stratégie à contre-courant politiquement cher payé. Cette «formule insurrectionnelle» n'avait absolument rien à faire dans le cadre d'un pays qui venait à peine de se doter d'une constitution que ces même partis politiques avaient fortement soutenu. Mais ils vont persévérer dans cette direction au point de décider du boycott des élections présidentielles du 1^{er} décembre 1991. Le président Compaoré sera seul candidat à sa propre succession. Il ne cherche pas à susciter des candidats postiches. Il déclare: «une candidature unique n'est pas incompatible avec la démocratie». Bien sûr il sera élu. L'opposition se retrouve en train de réclamer le bénéfice des voix des 75% d'abstentionnistes.

Sur cette base, elle exige l'annulation du scrutin, comme si dans une seule démocratie au monde, on peut réclamer le pouvoir en s'appuyant sur des «non-votants». En désespoir de cause, ces partis se résignent à participer en ordre dispersé aux législatives du 24 mai 1992. Les résultats sont catastrophiques pour eux: à peine 20 députés sur 107. Les institutions de

cette quatrième république sont en marche. Le Burkina Faso connaît une presse et des radios privées (radios fm, quotidiens et hebdomadaires) relativement diversifiées et libres. Dès 1987, la toute première radio privée en Afrique est née au Burkina. Les titres des journaux privés se multiplient assez vite. Il n'existe aucun prisonnier d'opinion dans le pays. Le gouvernement comprend trois ministres issus du principal parti de l'opposition, dont un membre assure aussi la vice-présidence de l'Assemblée nationale. Le président de la République élu est un capitaine «en disponibilité de l'armée». Le président de l'Assemblée nationale est un médecin-commandant «en disponibilité de l'armée». Le ministre de la Communication est aussi un capitaine «en disponibilité de l'armée».

La commission constitutionnelle chargée de rédiger le projet de constitution a été obligée d'intégrer la donnée militaire. Elle a pris acte du fait qu'il est pratiquement impossible de vouloir refuser la prise en compte du rôle de l'armée dans l'histoire politique du pays. L'armée et les militaires ont été en permanence dans le jeu politique national, sinon qu'ils l'on toujours dirigé depuis le 3 janvier 1966. La nouvelle constitution a donc reconnu le droit des militaires d'avoir des opinions politiques, donc de militer dans des partis. Ils ne peuvent pas être membres des instances dirigeantes. Pour participer à des élections, ils doivent prendre congé de l'armée avant de se présenter. Au Burkina Faso, personne ne songe à des militaires «apolitiques».

Les régimes militaires au Burkina se sont succédé sans jamais se ressembler. Chaque régime militaire remplaçait un autre et ne pouvait pas pas chercher à cultiver sa différence pour justifier son «coup d'Etat»: «renouveau», «comité militaire pour le redressement national», «conseil du salut du peuple», «conseil national de la révolution» et «front populaire» sont des manifestations de cette volonté. D'autre part ces régimes ont toujours bénéficié de l'appui ouvert ou voilé des forces politiques civiles. C'est ce qui explique la multitude de formules constitutionnelles utilisées pour ménager les militaires et les intégrer dans la vie politique, depuis qu'ils ont été, selon leurs propres termes, «appelés à prendre leurs responsabilités» en 1966. Ce brassage politique permanent entre civils et militaires a eu l'avantage de minimiser pour l'essentiel le développement sans limites de la tendance militariste. Cette tendance a existé et elle existera tant que les militaires feront partie de la scène politique. L'instabilité politique chronique rendait difficile l'instauration d'une tradition militariste permanente. La capacité mobilisatrice des quatre centrales syndicales, indépendantes des pouvoirs en place, a toujours permis de sauvegarder le minimum de libertés, même aux périodes les plus répressives. Lorsque cette dernière a faibli, les dérapages ont été mortels, comme cela a été le cas, ces douze dernières années. Au Burkina Faso, la démocratie est présidée par un ex-militaire.

Références

- Balima, Albert Salfo, 1969, *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Presses africaines.
- Bamouni, Babou Paulin, 1986, *Burkina Faso: processus de la révolution*, Paris, l'Harmattan.
- Bazié, Jean Hubert, 1987, *La parole est à tous, Maurice Yaméogo/Sangoulé Lamizana*, Ouagadougou, Burkina Faso, Imprimerie nationale.
- Bongnessen, A. (Capitaine), 1986, *Profil politique de la Haute-Volta coloniale et néo-coloniale où les origines du Burkina Faso Révolutionnaire*, Ouagadougou, Burkina Faso, Imprimerie nouvelle du Centre.
- Clausewitz, Carl Von, 1843, *On War*, (édition originale); Howard Michel & Paret Peter (eds.), 1976, *On War*, Princeton University Press.
- Guilhem, Marcel, Sylvain Toé, Jean Hébert, 1964, *Histoire de la Haute-Volta, l'Afrique et le monde*, Paris, éditions Ligel.
- Guirma, Frédéric, 1991, *Comment perdre le pouvoir? le cas de Maurice Yaméogo*, Paris, Chaka.
- Lajus, Michel, 1960, *L'évolution politique et économique de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Burkina Faso, Imprimerie nationale.
- Lippens, Philippe, 1972, *La République de Haute-Volta*, Paris, édition Berger-Levrault.
- Somé, Valère D., 1990, *Thomas Sankara l'espoir assassiné*, Paris, l'Harmattan.

* Chargé de recherche, Consultant privé, Ouagadougou.